

Classification des différentes demandes :

Type de demande	Critères	Type de demande	Délai	CERFA à remplir	Nombre d'exemplaire à fournir	Liens
Projet immobilier initial	Connaitre les règles d'urbanisme applicables sur un terrain donné et vous permet de savoir si l'opération immobilière que vous projetez est réalisable.	Certificat d'urbanisme	1 mois CU d'information 2 mois CU opérationnel.	13410	2 exemplaires CU d'information 4 exemplaires CU opérationnel.	https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13410.do
Lotissement	Pour une démarche tenant à la réalisation de lotissements et autres divisions foncières non soumis à permis d'aménager,	Déclaration préalable	1 mois à partir de la date de dépôt Peut être prolongé d'un mois dans les zones classées	13702	2 exemplaires en cas générale Ou 3 exemplaires en zone protégée	https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13702.do
	la réalisation de certaines opérations de lotissement la réalisation d'opération d'affouillement (creusage) et exhaussement (surélévation) du sol d'une profondeur ou d'une hauteur excédant 2 mètres et qui portent sur une superficie supérieure ou égale à 100 m ² .	Permis d'aménager	3 mois à partir de la date de dépôt de la demande	13409	4 exemplaires en zone courante 5 ou 6 en zone protégée	https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_88065.do
Maison individuelle	Surface crée au sol entre 5 et 20m ² Extension de moins de 40m ² (zone U du POS) Travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment Ravalement de façade dans la zone protégée des	Déclaration préalable	1 mois à partir de la date de dépôt Peut être prolongé d'un mois dans les zones classées	13703	2 exemplaires en cas générale Ou 3 exemplaires en zone protégée	https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13703.do

	monuments historiques					
	Toutes les autres constructions	Permis de construire	2 mois	13406	4 exemplaires en cas courant 5 ou 6 en zone protégée	https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13406.do
Autres	Surface créée au sol entre 5 et 20m ² Extension de moins de 40m ² (zone U du POS) Changement de destination du local Travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment Ravalement de façade dans la zone protégée par les ABF	Déclaration préalable	1 mois à partir de la date de dépôt Peut être prolongé d'un mois dans les zones classées	13404	2 exemplaires en cas générale Ou 3 exemplaires en zone protégée	https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13404.do
	Toutes les autres constructions	Permis de construire	3 mois	13409	4 exemplaires en cas courant 5 ou 6 en zone protégée	https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13409.do
Démolition	relève d'une protection particulière (Zone monuments historiques)	Permis de démolir	2 mois	13405	4 exemplaires en cas courant 5 ou 6 en zone protégée	https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13409.do
	Dépend d'un projet de construction ou d'aménagement	Permis de construire	3 mois	13409	4 exemplaires en cas courant 5 ou 6 en zone protégée	https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13409.do